

Conseil n°1 - PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE !

Vous pouvez remplir une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

En effet, le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

Attention ! La pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande dans la mairie agréée.

⇒ Pour vous aider à faire votre pré-demande en ligne : France SERVICES – 25 rue des Ecoles à VOUVRAY vous reçoit sur RV en appelant au 02.46.99.04.90

Conseil n°2 – DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DANS UNE MAIRIE AGRÉÉE !

Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes : voir liste ci-dessous.

AMBOISE	02.47.23.47.23	PREUILLY-sur-CLAISE	02.47.94.50.04
AZAY-LE-RIDEAU	02.47.45.42.11	RICHELIEU	02.47.58.10.13
BLERE	02.47.30.81.81	SAINT-AVERTIN	02.47.48.48.48
BOURGUEIL	02.47.97.25.00	SAINT-CYR-sur-LOIRE	02.47.42.80.00
CHAMBRAY-les-TOURS	02.47.48.45.67	SAINTE-MAURE-de-TOURAIN	02.47.65.40.12
CHATEAU-LA-VALLIERE	02.47.24.00.21	SAINT-PATERNE-RACAN	02.47.29.30.87
CHATEAU-RENAULT	02.47.29.85.50	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	02.47.63.43.43
CHINON	02.47.93.53.00		
FONDETTES	02.47.88.11.11	MAIRIE DE TOURS :	
JOUE-les-TOURS	02.47.39.70.00	- Centre	02.47.21.60.00
LANGAIS	02.47.96.12.50	- Annexe de Ste Radegonde	02.47.21.63.43
LA RICHE	02.47.36.24.24	- Annexe de St Symphorien	02.47.54.55.17
LOCHES	02.47.91.19.50	- Annexe des Fontaines	02.47.74.56.10
MONTBAZON	02.47.26.01.30		
MONTLOUIS	02.47.45.85.85		

Conseil n°3 - SOYEZ ATTENTIFS AUX JUSTIFICATIFS ET AUX DOCUMENTS QUE VOUS DEVEZ FOURNIR !

Peu de documents vous seront demandés pour renouveler votre titre mais de nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de **moins de 6 mois et conforme** ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne);
- La liste des justificatifs de domicile autorisés est disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14807>
- **Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86 €, achetable en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)**
- **Pour la CNI un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25 €, achetable en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>). Sinon, la CNI est gratuite.**

Bon à savoir :

Vous avez la possibilité de continuer à utiliser, pour prouver votre identité, votre CNI ou passeport périmé depuis moins de 5 ans, notamment pour le passage des examens (brevet, baccalauréat...) et pour l'inscription au permis de conduire dans les auto écoles.

Plus d'information sur le site du ministère de l'éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/examens-2022-les-reponses-vos-questions-340337>